COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION FONCIERE D'EULMONT DU 19 OCTOBRE 2017

L'assemblée générale, régulièrement convoquée le 18 septembre 2017, n'a pas pu se tenir le 19 octobre 2017, le quorum n'étant pas atteint.

Une 2ème réunion a eu lieu le 2 novembre 2017 à 18H 30 au centre polyvalent d'EULMONT.
50 propriétaires étaient présents ou représentés.

Monsieur Claude THOMAS, Président de l'Association Foncières, a accueilli les participants.

_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_

Monsieur Claude THOMAS débute la séance en faisant un rappel sur le fonctionnement de l'Association Foncière et plus particulièrement sur son budget.

Monsieur André RICHARD, membre du Bureau, est ensuite intervenu pour expliquer aux propriétaires présents, la nécessité d'intervenir sur le chemin de Bertano.
Il a détaillé la nature des travaux à effectuer afin de procéder à la réfection de ce chemin et a plus particulièrement insisté sur la nécessité de poser de caniveaux afin de permettre à l'eau de s'évacuer.

Pour ces travaux, les membres du Bureau ont fait établir un devis qui s'élève à 21 000 € auquel il faut ajouter des travaux sur le chemin de Bazelu (pas encore chiffrés)

Pour financer ces travaux, Monsieur Claude THOMAS propose la réalisation d'un emprunt d'un montant de 40 000 € sur 9 ans.

Il propose également de fixer la participation de chaque propriétaire de la façon suivante :

- Un forfait de 20€ pour 3 ans qui permettra d'assurer les frais de fonctionnement
- Un montant de 7€/Ha/an pour couvrir le remboursement de l'emprunt (montant estimé qui sera ajusté en fonction du taux de l'emprunt lors de sa réalisation)

Après quelques questions concernant le mode de facturation, l'ensemble des personnes présentes (- 2 abstentions) approuve cette proposition.

Monsieur THOMAS rappelle également que la commune assure, à titre gracieux, l'entretien des chemins mais qu'il appartient à chaque propriétaire de couper les branches et les ronces qui gênent le passage.